

Administration fédérale des finances
Division politique des dépenses
Bundesgasse 3
3003 Berne

Lausanne, le 27 mai 2010

Audition sur le programme de consolidation 2011-2013 (PCO 2011-2013)

Mesdames, Messieurs,

Crée en octobre 2009 dans le but de renforcer la position du secteur agroalimentaire suisse et de faire notamment échouer le projet d'accord de libre-échange agricole (ALEA) avec l'UE, l'Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort (ASSAF-Suisse) compte à ce jour 45 membres. Ceux-ci sont notamment la grande majorité des chambres d'agriculture cantonale, différentes organisations sectorielles nationales, 6 organisations représentant les échelons situés en amont ou en aval de l'agriculture et 2 interprofessions. En plus de ces organisations professionnelles, 4 entreprises actives dans le secteur agroalimentaire ainsi que le Canton de Vaud par l'intermédiaire de son Département de l'économie sont également membres.

Après avoir lu avec attention le « *Rapport sur le programme de consolidation 2011-2013 des finances fédérales (PCO 2011-2013) du 14 avril 2010* », nous nous permettons de faire part de notre étonnement. S'il ne s'agit pas ici de remettre en cause l'origine de ce plan d'économies, crise financière globale notamment, les coupes budgétaires proposées ne suivent aucune cohérence politique. Ceci est également vrai dans le budget agricole qui nous concerne tout particulièrement. Ainsi, alors qu'il appelle, en page 111 dudit rapport, « *l'agriculture et le secteur alimentaire [à] se restructurer plus en profondeur et exploiter les potentiels d'amélioration de la compétitivité* », le Conseil fédéral prévoit de réduire fortement les moyens financiers dans les domaines permettant justement d'atteindre ce but. Il faut par ailleurs rappeler qu'entre 1997 et 2008, les dépenses fédérales consacrées à l'agriculture et à l'alimentation ont diminués de 0,9 % par an alors que les dépenses totales augmentaient de 2,3 %. C'est pourquoi nous refusons en bloc les mesures du PCO 2011-2013 touchant au budget agricole. Afin de consolider notre point de vue, nous allons approfondir l'analyse de certains points.

Agriculture : amélioration des bases de production, mesures sociales et Haras national suisse (2.2.20)

- **Vulgarisation** : Entrée en vigueur en 2008, la révision de la péréquation financière et de la répartition des tâches (NPF) entre la Confédération et les cantons prévoyait une simplification du financement de la vulgarisation agricole avec un désengagement de

la Confédération des services cantonaux de vulgarisation et une concentration de celle-ci sur le financement de la centrale AGRIDEA. Or, le PCO 2011-2013 prévoit un possible retour des cantons dans le financement des tâches supra-cantonales.

Par ailleurs, le Conseil fédéral reconnaît que la mesure obligera à redimensionner les prestations d'AGRIDEA et ainsi « *restreindre les possibilités pour les agriculteurs d'adapter leurs structures et infrastructures aux nouvelles exigences.* » Ceci est pour le moins étonnant quand on sait que ce même Conseil fédéral a pour objectif la conclusion d'un accord de libre-échange agricole (ALEA) avec l'UE qui demanderait une forte modification des structures.

Dans son rapport au Département fédéral de l'économie de juillet 2009, un groupe de travail (GT Mesures d'accompagnement) proposait différentes mesures d'accompagnement à un ALEA. Parmi ces quelques 80 mesures réparties en quatre groupes, plusieurs demandaient un renforcement de la formation continue et de la vulgarisation agricole. L'incohérence est donc patente entre le rapport du GT Mesures d'accompagnement et le PCO 2011-2013.

- **Sélection animale et végétale** : Selon le Conseil fédéral, la promotion actuelle de la sélection animale « *permet un élevage d'animaux de rente autonome, de grande qualité et adapté aux conditions naturelles.* » Il considère également que les diminutions prévues de budget pourraient « *entraver le maintien du niveau élevé actuel dans les élevages bovins, porcins, ovins et caprins suisses.* » Ceci va donc clairement à l'encontre d'une amélioration de la compétitivité du secteur. Par ailleurs, la volonté du GT mesures d'accompagnement de promouvoir la sélection indigène ne serait ainsi pas suivie.
- **Aides à la reconversion professionnelle** : Bien que les montants prévus pour la reconversion professionnelle soient actuellement peu utilisés, la volatilité croissante des marchés et les changements brusques de la politique agricole devraient pousser les pouvoirs publics à ne pas couper dans ce poste.

Agriculture : promotion des ventes, soutien du marché et paiements directs (2.2.21)

- **Promotion des ventes** : Le 2 novembre 2009, l'OFAG a présenté sa « *stratégie en matière de qualité du secteur agroalimentaire suisse* » (stratégie qualité). Celle-ci se constitue principalement de trois piliers : le leadership en matière de qualité, le partenariat à l'intérieur de la chaîne agroalimentaire et l'offensive sur les marchés. La mise en place de la stratégie qualité devrait donc logiquement passer par une augmentation des moyens en matière de promotion des ventes, augmentation également demandée par le GT mesures d'accompagnement. Or, le PCO 2011-2013 prévoit au contraire une forte diminution des moyens de l'ordre de 30 %.

Selon le Conseil fédéral, ces restrictions toucheront principalement la promotion des fromages suisses à l'étranger. Ceux-ci seraient par ailleurs doublement touchés car il est également prévu de diminuer les suppléments pour le lait transformé en fromage à partir de 2011. Ces deux mesures sont absolument incompréhensibles puisque les fromages suisses doivent actuellement déjà se battre sur un marché libéralisé et qu'ils le font avec peine ; les importations augmentant beaucoup plus que les exportations.

- **Contributions à l'exportation de produits agricoles transformés** : Au sein de l'OMC, les négociations du cycle de Doha n'ont pour le moment débouché que sur un

point concret, il s'agit de la fin des subventions à l'exportation pour 2013. Ce point ne serait cependant effectif qu'en cas d'accord global. Malgré ceci, la Suisse décide comme souvent de jouer au bon élève et anticipe donc cet accord. Le raisonnement étant que certaines grosses firmes multinationales n'ont pas besoin de subventions.

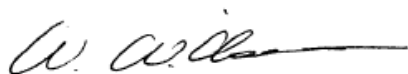
Cette manière de penser est cependant erronée puisque les contributions à l'exportation ne profitent pas à ces entreprises mais aux échelons situés en amont (agriculture et 1^{er} échelon de la transformation). En effet, comme le conseille le rapport sur le PCO 2011-2013, « *l'industrie manufacturière peut recourir au trafic de perfectionnement [afin de] bénéficier d'un allègement douanier ou d'une franchise pour importer des produits de base étrangers aux fins de transformation.* »

La conséquence d'une coupe budgétaire serait donc la perte de débouchés pour l'agriculture et le 1^{er} échelon de la transformation et ainsi la perte de places de travail en Suisse. Nous sommes bien éloignés d'un subventionnement indirect à quelques grands groupes.

L'analyse des différents points montre à chaque fois un grand écart entre le développement prévu de la politique agricole (stratégie qualité, renforcement de la compétitivité, etc.) et le PCO 2011-2013. Cette incohérence se retrouve par ailleurs à nouveau dans l'autre élément du PCO 2011-2013, la compensation du renchérissement. Ainsi, sur le montant annuel de 473 millions, le DFE serait touché à hauteur de CHF 134,2 millions, dont 86 millions par an pour le seul secteur agricole, ce qui représente plus de 64 % des efforts exigés au Département. Cet effort est non seulement inapproprié mais également disproportionné au vu la pénalisation excessive du secteur agroalimentaire.

Deux lectures de ce grand écart entre la future politique agricole et le plan d'économies sont possibles. La première est que le Conseil fédéral a renoncé à ouvrir plus fortement les marchés agricoles et considère donc qu'il n'y a plus besoin de préparer l'agriculture au changement. Cette attitude serait cependant erronée car, libre-échange ou pas, notre monde est en constante mutation et l'agriculture n'y fait pas exception. Des outils lui permettant de faire face à ces changements restent donc nécessaires. La deuxième est que les moyens économisés dans le cadre du PCO 2011-2013 soient réintroduits par l'intermédiaire des mesures d'accompagnement à l'ALEA et donc que les organisations agricoles se retrouvent face à un choix qui n'en est pas un : coupes budgétaires ou accord de libre-échange. Si cette option est celle qui a été choisie par le Conseil fédéral, elle est tout simplement scandaleuse et nous ne pouvons que la dénoncer.

En vous remerciant de tenir compte de notre avis, nous vous présentons, Monsieur le Directeur, nos salutations les meilleures.



Walter Willener
Président



Loïc Bardet
Secrétaire général